

# Conseil d'administration de l'INSA Hauts-de-France

Séance du 12 octobre 2023

## Relevé de décisions

Rédactrice : Caroline FLORINDA

Etaient présents ou représentés :

Collège A des professeurs des universités	Fethi ALOUI, Mirentxu DUBAR, Mohamed DJEMAI Jimmy LAUBER (procuration à Jean-Christophe POPIEUL), Jean-Christophe POPIEUL
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	Olivier BIREMBAUX, Mickael BOCQUET, Antoine VEYER, Damien MERESSE (procuration à Jamila RAHMOUN), Jamila RAHMOUN
Collège C des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé	Jean-HUBERT ANCEAU, Laurence BARA, Martine CHARLES
Collège D des usagers	Bastien DUPONT, Camille EDOUARD
Collège des Personnalités extérieures	Rodolphe DELAUNAY (Président du conseil), Mylène BRONNIART (procuration à Christian VAUTRIN), Samia BUISINE, Jean-Pierre CHOEL, Véronique FELDHEIM, Elisabeth GONDY, Sylvain TRANOY (procuration à Laurence SAYDON) ; Laurence SAYDON, Christian VAUTRIN
Invités	Abdelhakim ARTIBA, Président de l'UPHF M. BOCQUET, représentant de la Rectrice de la région académique Hauts-de-France Armel de la BOURDONNAYE, Directeur de l'INSA HdF Carine COPLO, Agent comptable Philippe DULION, Directeur général des services de l'UPHF Cédric EDART, Secrétaire général par intérim de l'INSA HdF Caroline FLORINDA, responsable juridique Véronique LANDRAIN, Directrice des affaires financières

Rodolphe DELAUNAY, Président du conseil d'administration, ouvre la séance, après vérification du quorum (24 membres présents ou représentés sur 33 membres en exercice), il fait ensuite la lecture des procurations.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, Rodolphe DELAUNAY informe le conseil d'administration que l'INSA HdF a sollicité un cabinet de conseil en stratégie afin de définir le projet de l'INSA HDF, la feuille de route pour 2030 et fait part de la tenue d'un séminaire les 6 et 7 décembre prochain.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Approbation du relevé de décisions de la séance du 29 juin 2023
2. Convention de participation financière à la rénovation du bâtiment Carpeaux
3. Budget rectificatif n°1 de 2023
4. Charte de la Diversité et de l'Égalité des chances
5. Demande de financement auprès de la Région Hauts-de-France (Métavers, IA)
6. Tarifs du Master International Transport et Energie - Modifications

7. Campagne d'emplois des enseignants du second degré (rentrée 2024)
8. Adhésion au forum Campus France
9. Avis du Conseil des Etudes (information écrite)

### **1. Approbation du relevé de décisions de la séance du 29 juin 2023**

Le Président du conseil demande l'approbation du relevé de décisions de la séance du 29 juin 2023.

#### **Décision :**

**Le conseil d'administration adopte à la majorité des voix (23 pour, 1 abstention) le relevé de décisions du 29 juin 2023.**

### **2. Convention de participation financière à la rénovation du bâtiment Carpeaux**

Le Directeur de l'INSA HdF présente l'objet de la convention, il indique que la convention vise à définir les conditions et les modalités de la participation financière pluriannuelle de l'INSA HdF aux travaux de rénovation énergétique et d'aménagement du bâtiment Carpeaux situé sur le campus du Mont Houy, travaux conduits et financés par l'UPHF. Un financement a également été obtenu dans le cadre du CPER.

Il s'agit d'un complément de la convention d'objectifs et moyens UPHF-INSA HdF.

Véronique FELDHEIM demande quels sont les objectifs de cette rénovation. Armel de la Bourdonnaye répond que les objectifs sont fixés dans les financements, il s'agit d'une rénovation pour atteindre les niveaux les plus élevés en matière de performance énergétique.

Le Président du conseil soumet la proposition au vote :

#### **Décision :**

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix (24 pour) la convention de participation financière à la rénovation du bâtiment Carpeaux.**

### **3. Budget rectificatif n°1 de 2023**

Véronique LANDRAIN, Directrice des affaires financières, présente le budget rectificatif (BR) n°1 de l'exercice 2023.

Deux volets de modifications sont proposés :

- Une mise à jour de la prévision des recettes encaissables sur l'année civile 2023 ;
- Un ajustement des autorisations d'engagement et des crédits de paiement en fonction des besoins estimés d'ici le 31/12/2023 ;

*+ impact sur le compte de résultat et la situation patrimoniale de l'établissement INSA Hauts-de-France*

**Mise à jour de l'estimation des recettes encaissables : + 1 243 929 €**

<b>Ajustement de recettes prévues au BI</b>	<b>Montant complémentaire</b>	<b>Recettes totales au budget</b>
Ajustement de la recette issue des formations par Apprentissage (FORMASUP)	500 000 €	3 700 000 €
Ajustement de la Subvention pour Charge de Service Public	111 090 €	9 411 090 €
Ajustement de la COM 2022-2023	58 245 €	895 995 €
Ajustement de la subvention du SAGI	28 000 €	128 000 €
Contrats de Recherche (cofinancement de thèse)	16 880 €	55 580 €
	<b>714 215 €</b>	

Nouvelles recettes	Montant
Projet Euro tell (ANR via l'UPHF)	231 065 €
Subvention ERASMUS+ 131 -2023-2025	190 928 €
Projet ECIUn+ (ANR via l'INSA de Toulouse)	30 368 €
Projet TaBRoad ( Caisse des Dépôts et Consignations via l'UPHF)	22 000 €
Opération de gestion relative aux cotisations RAFP	20 000 €
Opération de gestion avec la Cité des Congrès de Valenciennes	17 270 €
Opération de gestion avec le LARSH (UPHF)	8 823 €
Opération de gestion avec Le labo CERAMATH (UPHF)	5 000 €
Opération de gestion relative à l'organisation de la "summer school"	3 000 €
Opération de gestion relative aux recrutements d'étudiants ingénieur	1 260 €
	<b>529 714 €</b>

### Un ajustement des autorisations d'engagement et des crédits de paiement

Autorisations d'Engagement	Masse salariale	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Initial	12 637 050 €	2 776 356 €	800 000 €	16 213 406 €
<b>Budget Rectificatif n°1</b>	<b>12 787 050 €</b>	<b>3 496 356 €</b>	<b>870 000 €</b>	<b>17 153 406 €</b>
<i>variation</i>	<i>150 000 €</i>	<i>720 000 €</i>	<i>70 000 €</i>	<i>940 000 €</i>

Crédits de Paiement	Masse salariale	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Initial	12 637 050 €	2 815 225 €	900 000 €	16 352 275 €
<b>Budget Rectificatif n°1</b>	<b>12 787 050 €</b>	<b>3 665 225 €</b>	<b>970 000 €</b>	<b>17 422 275 €</b>
<i>variation</i>	<i>150 000 €</i>	<i>850 000 €</i>	<i>70 000 €</i>	<i>1 070 000 €</i>

Variations positives dans les 3 enveloppes concourant à l'ajustement d'opérations en cours (COM, Centre Gaston Berger, mobilité internationale des personnels, des étudiants, vie étudiante, AAP Investissement...) et au démarrage de nouveaux projets (Carpeaux, jouvence salles et matériel, ANRs).

### Ces opérations rectificatives impactent la situation budgétaire et patrimoniale 2023 de l'INSA Hdf.

Tableau 2  
Autorisations budgétaires - Budget 2023 après BR1

#### POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire \*

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
<b>Personnel</b>	12 787 050,00 €	12 787 050,00 €		<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			9 411 090,00 €	Subvention pour charges de service public
			46 780,00 €	Autres financements de l'Etat
			126 000,00 €	Fiscalité affectée
<b>Fonctionnement</b>	3 496 356,00 €	3 665 225,00 €	5 203 071,00 €	Autres financements publics
			1 910 010,00 €	Recettes propres
				<b>Recettes fléchées **</b>
			- €	Financements de l'Etat fléchés
<b>Investissement</b>	870 000,00 €	970 000,00 €	399 253,00 €	Autres financements publics fléchés
			- €	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>17 153 406,00 €</b>	<b>17 422 275,00 €</b>	<b>17 096 204,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>			<b>326 071,00 €</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

## Tableau 4 Équilibre financier - Budget 2022 après BR1

### POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	326 071,00 €		Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>			<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>			<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts	- €	- €	Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	6 500,00 €	6 500,00 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)</b>	<b>332 571,00 €</b>	et 6 500,00 €	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)</b>
<b>Variation de trésorerie (Abondement)</b>		ou - 326 071,00 €	<b>Variation de trésorerie (Prélèvement)</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>217 943,00 €</i>	ou	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>		ou - 544 014,00 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>332 571,00 €</b>	et	<b>332 571,00 €</b>
			<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

Tableau 6  
Situation patrimoniale - Budget 2023 après BR1

### POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

#### Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	13 457 050,00 €	Subventions de l'Etat	9 468 370,00 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	128 000,00 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	3 966 356,00 €	Autres subventions	5 544 775,00 €
		Autres produits	2 448 010,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>17 423 406,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>17 585 155,00 €</b>
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>161 749,00 €</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	
<b>TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>17 585 155,00 €</b>	<b>TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>17 585 155,00 €</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

	Montants
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>161 749,00 €</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	465 000,00 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	38 000,00 €
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>588 749,00 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

#### État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	-	Capacité d'autofinancement*	588 749,00 €
Investissements	870 000,00 €	Financement de l'actif par l'Etat	
Remboursement des dettes financières	-	Autres ressources	
		Augmentation des dettes financières	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>870 000,00 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>588 749,00 €</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>		<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>- 281 251,00 €</b>

**Tableau 9**  
**Tableau des opérations pluriannuelles - Budget 2023 après BR1 INSA**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**A - Dépenses**

Opérations (n° EOTP + nom opération)	Nature	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
			AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
23-Z6-70-005 - ENCADREMENT THESE DOUMIA-TOYOTA	Personnel	63 516	-	-	-	20 332	20 332	-	-	-	20 332	20 332	43 184	-
	Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23-Z6-70-007- ENCADREMENT THESE MOREAU-DIGITAL SURF	Personnel	62 023	-	-	-	34 500	34 500	-	-	-	34 500	34 500	27 523	-
	Fonctionnement et intervention	16 968	-	-	-	4 295	4 295	-	-	-	4 295	4 295	12 673	-
	Investissement	23 933	-	-	-	11 966	11 966	-	-	-	11 966	11 966	11 967	-
<b>Total contrats de recherche</b>	<b>Personnel</b>	<b>125 539</b>	-	-	-	<b>54 832</b>	<b>54 832</b>	-	-	-	<b>54 832</b>	<b>54 832</b>	<b>70 707</b>	-
	<b>Fonctionnement et intervention</b>	<b>16 968</b>	-	-	-	<b>4 295</b>	<b>4 295</b>	-	-	-	<b>4 295</b>	<b>4 295</b>	<b>12 673</b>	-
	<b>Investissement</b>	<b>23 933</b>	-	-	-	<b>11 966</b>	<b>11 966</b>	-	-	-	<b>11 966</b>	<b>11 966</b>	<b>11 967</b>	-
22-Z6-70-004 INSA 2025	Personnel	181 500	-	-	-	81 500	81 500	-	-	-	81 500	81 500	100 000	-
	Fonctionnement et intervention	61 072	8 000	1 282	6 718	13 000	19 718	8 000	1 282	6 718	13 000	19 718	40 072	-
	Investissement	122 800	82 800	87 415	4 615	40 000	35 385	82 800	43 708	39 092	40 000	79 092	-	-
22-Z6-70-005 ERASMUS +	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Fonctionnement et intervention	160 890	63 700	55 623	8 077	97 190	105 267	63 700	55 623	8 077	97 190	105 267	-	-
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>Personnel</b>	<b>181 500</b>	-	-	-	<b>81 500</b>	<b>81 500</b>	-	-	-	<b>81 500</b>	<b>81 500</b>	<b>100 000</b>	-
	<b>Fonctionnement et intervention</b>	<b>221 962</b>	<b>71 700</b>	<b>56 905</b>	<b>14 795</b>	<b>110 190</b>	<b>124 985</b>	<b>71 700</b>	<b>56 905</b>	<b>14 795</b>	<b>110 190</b>	<b>124 985</b>	<b>40 072</b>	-
	<b>Investissement</b>	<b>122 800</b>	<b>82 800</b>	<b>87 415</b>	<b>4 615</b>	<b>40 000</b>	<b>35 385</b>	<b>82 800</b>	<b>43 708</b>	<b>39 092</b>	<b>40 000</b>	<b>79 092</b>	-	-
<b>Total programmes pluriannuels d'investissement</b>	<b>Investissement</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :</b>														
Ss total personnel		307 139	-	-	-	136 432	136 432	-	-	-	136 432	136 432	170 707	-
Ss total fonctionnement et intervention		238 930	71 700	56 905	14 795	114 485	129 280	71 700	56 905	14 795	114 485	129 280	52 745	-
Ss total investissement		146 733	82 800	87 415	4 615	51 966	47 351	82 800	43 708	39 092	51 966	91 058	11 967	-
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>692 802</b>	<b>154 500</b>	<b>144 320</b>	<b>10 180</b>	<b>302 883</b>	<b>313 063</b>	<b>154 500</b>	<b>100 613</b>	<b>53 887</b>	<b>302 883</b>	<b>356 770</b>	<b>235 419</b>	-

**Tableau 9 - EPSCP**

**Tableau des opérations pluriannuelles**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**B - Recettes**

Opérations	Nature	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
		(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
22-Z6-70-003 alloc A ROSCEL AID	Financement de l'Etat*	5 215	-	5 215	-	-	5 215
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
23-Z6-70-005 - ENCADREMENT THESE DOUMIA-TOYOTA	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	63 516	-	63 516	-	21 172	42 344
23-Z6-70-007- ENCADREMENT THESE MOREAU-DIGITAL SURF	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	102 924	-	102 924	-	34 308	68 616
<b>Total contrats de recherche</b>	<b>Financement de l'Etat*</b>	<b>5 215</b>	-	<b>5 215</b>	-	-	<b>5 215</b>
	<b>Autres financements publics**</b>	-	-	-	-	-	-
	<b>Autres financements***</b>	<b>166 440</b>	-	<b>166 440</b>	-	<b>55 480</b>	<b>110 960</b>
21-Z6-70-002 INTERREG ETAIR	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	27 500	-	27 500	4 059	7 591	15 850
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
21-Z6-70-001 SAMI	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	248 000	-	248 000	210 800	-	37 200
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
22-Z6-70-004 INSA 2025	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	365 472	-	365 472	182 736	146 188	36 548
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
22-Z6-70-005 ERASMUS +	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	160 890	-	160 890	128 172	-	32 718
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>Financement de l'Etat*</b>	-	-	-	-	-	-
	<b>Autres financements publics**</b>	<b>801 862</b>	-	<b>801 862</b>	<b>525 767</b>	<b>153 779</b>	<b>121 776</b>
	<b>Autres financements***</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Total programmes pluriannuels d'investissement</b>	<b>Financement de l'Etat*</b>	-	-	-	-	-	-
	<b>Autres financements publics**</b>	-	-	-	-	-	-
	<b>Autres financements***</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	Ss total financement de l'Etat	5 215	-	5 215	-	-	5 215
	Ss total autres financements publics	801 862	-	801 862	525 767	153 779	121 776
	Ss total autres financements	166 440	-	166 440	-	55 480	110 960
	<b>TOTAL</b>	<b>973 517</b>	-	<b>973 517</b>	<b>525 767</b>	<b>209 259</b>	<b>237 951</b>

\* pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés  
 \*\* autres financements publics (globalisés ou fléchés)  
 \*\*\* propres et recettes propres fléchés

**Tableau 1**  
**Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du BR1 2023INSA**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois	Nature des emplois	Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global
		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires 80 (1)		80
		CDI		-
	Non permanents	CDD	1	1,0
<b>S/total EC</b>		<b>80,00</b>	<b>1</b>	<b>81</b>
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS</b>				-
BIAT OSS	Permanents	Titulaires 20 (2)		20
		CDI	3	3
	Non permanents	CDD	26	26
<b>S/total Biatoss</b>		<b>20</b>	<b>29</b>	<b>49</b>
<b>Totaux</b>		<b>100 (3)</b>	<b>30</b>	<b>130</b>
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>		<b>100 (5)</b>		<b>Plafond global des emplois voté par le CA</b>

*Note sur les modalités de renseignement du tableau*

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Le Président du conseil soumet la proposition de BR au vote :

**Décision :**

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix (24 pour) le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2023.**

**4. Charte de la Diversité et de l'Égalité des chances**

Le Directeur de l'INSA HdF présente la Charte de la Diversité et de l'Égalité des chances.

Au travers de cette charte, les établissements UPHF et INSA HdF entendent affirmer les valeurs qui structurent leur identité : le respect dû à chacun, l'ouverture à la diversité, le traitement équitable nécessaire au fonctionnement de toute démocratie, l'attention portée aux plus faibles, la recherche d'un progrès offert à tous. Ces buts seront atteints en s'appuyant sur les forces et les cultures différentes des deux pôles « Sciences & Technologies » et « Humanités ». L'adhésion à ce projet singulier constituera un des moteurs de la réussite de la communauté toute entière.

Les établissements s'engagent à mettre en oeuvre les actions décrites dans la charte.

Le Président du conseil soumet la proposition de charte au vote :

**Décision :**

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix (24 pour) la charte de la Diversité et de l'Égalité des chances.**

**5. Demande de financement auprès de la Région (Métavers, IA)**

Le Directeur de l'INSA HdF présente la demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France dans le cadre du projet « Exploiter le metaverse pour la réussite de l'enseignement supérieur » (MetaEdu) pour un montant de 120 000 euros et un coût total prévisionnel de 240 320 euros.

Le Président du conseil soumet la proposition au vote :

**Décision :**

**Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix (23 pour, 1 abstention) la demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France dans le cadre du projet « Exploiter le metaverse pour la réussite de l'enseignement supérieur » (MetaEdu).**

**6. Tarifs du Master International Transport et Energie - Modifications**

Le Directeur de l'INSA HdF présente les modifications des tarifs du Master International Transport et Energie afin de prendre en compte la situation des étudiants autorisés à redoubler en Master 1 ou Master 2, il s'agit d'une régularisation pour l'année universitaire 2023-2024 :

Pour les étudiants admis en M1 à la rentrée 2023 qui poursuivront ensuite en M2 à la rentrée 2024

	<b>Droits d'inscription</b>	<b>Frais pédagogiques</b>	Total
1 <sup>ère</sup> année (Master 1) 2023-2024	3.770 €*	4.000 €	7.770 €
2 <sup>ème</sup> année (Master 2) 2024-2025	3.770 €*	973 €	4.743 €

Pour les étudiants admis directement en M2 à la rentrée 2023

	<b>Droits d'inscription</b>	<b>Frais pédagogiques</b>	Total
Master 2 2023-2024	3770€*	4.000€	7.770 €

L'Acompte demandé pour l'admission correspond au montant des droits d'inscription.

Pour les étudiants autorisés à redoubler en Master 1 ou Master 2

<b>Droits d'inscription</b>	<b>Frais pédagogiques</b>	Total
3770€*	973	4743 €

Fethi ALOUI souligne le risque d'une diminution du nombre d'étudiants déjà peu nombreux.

Le Président du conseil soumet la proposition au vote :

**Décision :**

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix (24 pour) les modifications des tarifs du Master International Transport et Energie de l'année universitaire 2023-2024.**

**7. Campagne d'emplois des enseignants du second degré (rentrée universitaire 2024)**

Le Directeur de l'INSA HdF présente la campagne d'emplois des enseignants du second degré pour la rentrée universitaire 2024 :

<b>Support</b>	<b>Poste souhaité</b>	<b>Arbitrage</b>
PRAG/PRCE	Demande de recrutement d'un PRCE/PRAG en en SII Option ingenierie électrique ou sciences physiques option physique appliquée	1 poste mis au recrutement en en SII Option ingenierie électrique ou sciences physiques option physique appliquée.

Le Président du conseil soumet la proposition au vote :

**Décision :**

**Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix (24 pour) la campagne d'emplois des enseignants du second degré pour la rentrée universitaire 2024.**

**8. Adhésion au Forum Campus France**

Le Directeur de l'INSA HdF présente la demande d'adhésion au Forum Campus France.

Le Forum Campus France a pour but de permettre la collaboration de tous les établissements français susceptibles de représenter à l'étranger la qualité et l'originalité de l'enseignement supérieur français. Campus France est un établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger et de l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers en France. Il encourage la mobilité internationale, gère des programmes de bourses et anime le réseau des alumni ; il met à disposition des étudiants et des chercheurs étrangers des outils pour qu'ils connaissent mieux les établissements supérieurs français et qu'ils puissent trouver celui qui convient à leur projet.

La cotisation individuelle annuelle par adhérent calculée en fonction du budget de fonctionnement de l'établissement, hors personnel et charges d'amortissement s'élève 2 706 euros TTC pour l'année 2023.

Le Président du conseil soumet la proposition au vote :

**Décision :**

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix (24 pour) l'adhésion au Forum Campus France.**

**9. Avis du Conseil des Etudes (information écrite)**

Le Président du conseil d'administration

Rodolphe DELAUNAY